



Module 6 : COORDINATION AVEC LES ACTEURS EXTÉRIEURS



Objectifs

À l'issue de ce module, vous serez en mesure :

- D'expliquer pourquoi il est essentiel pour les missions des Nations Unies d'assurer la coordination avec les acteurs extérieurs pour tout ce qui concerne la protection de l'enfance
- De décrire le rôle joué par le (la) spécialiste de la protection de l'enfance dans la coordination avec les acteurs extérieurs
- De recenser les acteurs extérieurs pertinents pour l'action de la mission en faveur de la protection de l'enfance



Pourquoi la coordination est-elle importante ?

La coordination peut aider la mission à :

- Tirer parti des accès aux populations/aux zones ou informations dont disposent les autres acteurs
- Éviter les doubles emplois
- Renforcer les capacités locales
- Faire en sorte que les enfants rescapés puissent accéder aux services d'aide
- Stimuler les efforts de sensibilisation



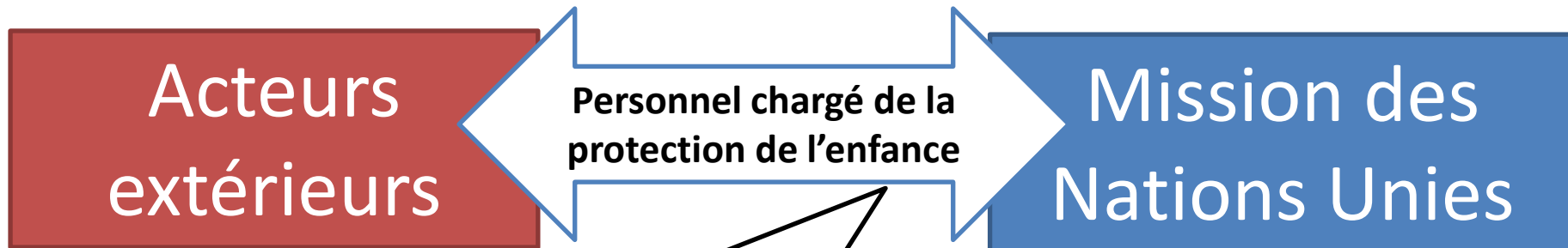
Pourquoi la coordination est-elle un défi ?

La coordination peut être difficile en raison :

- Des différences dans les mandats et approches
- De la concurrence entre ces entités pour attirer l'attention et les ressources
- Des incitations limitées à la coordination
- Du coût de la coordination (temps, ressources, etc.)



Rôle du personnel chargé de la protection de l'enfance dans la coordination



- Sert de point d'entrée
- Offre un soutien en matière d'orientation
- Assure la coordination
- Mobilise les capacités externes de protection de l'enfance



Exercice de groupe : cartographie des acteurs concernés

Tâches :

1. Recensez les acteurs concernés
2. Analysez les acteurs et les relations :
 - Assurez-vous la coordination avec les bons acteurs ?
 - Avec qui d'autre devriez-vous interagir ?
 - Comment améliorer la coordination entre les acteurs extérieurs ?



Points à retenir

- La coordination est essentielle à la bonne exécution du mandat de protection de l'enfance de la mission
- Le rôle du personnel chargé de la protection de l'enfance est de faire le lien entre la mission et les acteurs de la protection de l'enfance
- Ne sous-estimez pas les problèmes posés par la coordination et choisissez bien vos partenaires !

